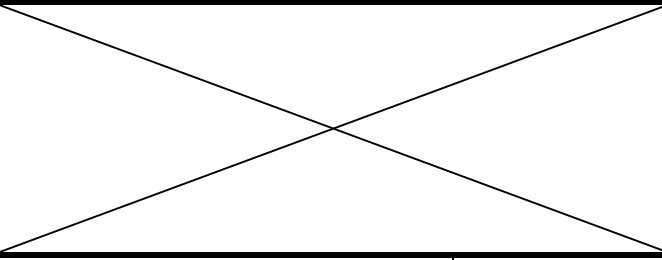


BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date : 26 Décembre 2019

INTITULE DE L'ACTION : La magie inter-quartier

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	100
Spectacle	884		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
		40 entrée*0,50 e	200
Boissons et alimentation			
800*0,80 e	640		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Matériel d'activité	209,09	Centre social Fresnoy-mackellerie	212,77
Décoration salle	128,46	Centre social Bassa Masure	212,77
Assurance	14		
Tracts, affiches	50		
		Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)			
Divers			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	1925,55		
Financement d'un autre projet (5)			
Autofinancement + entrée	300e		
Organisation d'un loto inter-centre			
TOTAL	2225,55	TOTAL	2225,55

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.